



Les défis actuels dans le domaine de l'asile et nos principes

Des milliers d'êtres humains sont actuellement sur les chemins de la migration. Le nombre de demandes d'asile a fortement diminué en Suisse ces derniers mois par rapport à l'année dernière. Bien qu'en mars 2017 le nombre de demandes ait légèrement augmenté, le nombre de demandes déposées en avril 2017 n'avait plus été aussi bas depuis février 2011 (avril 2017 : 1307 demandes ; février 2011 : 1262 demandes). En mai (1451 demandes) et en juin (1634 demandes), le nombre de demandes d'asile a à nouveau augmenté. Il n'empêche que selon le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), il faut remonter au premier semestre 2010 pour retrouver un nombre de demandes d'asile aussi bas que celui enregistré au premier semestre 2017 (9123 demandes). On a en outre pu constater ces derniers mois que beaucoup de migrants ne déposent plus de demande en Suisse et souhaitent simplement traverser le pays.

La situation est toute autre en Italie : le nombre de demandes d'asile y a augmenté de 60 pour cent au cours du premier trimestre 2017, comparé à l'année précédente. Il est donc à prévoir que la Suisse elle aussi connaîtra tôt ou tard une nouvelle augmentation du nombre de requérants d'asile. La Suisse doit y être préparée, également en ce qui concerne la question des renvois et des défis posés dans le futur par cette arrivée de migrants – le PDC y voit un besoin d'agir, en particulier dans les domaines détaillés ci-après.

- Pour l'heure, l'enregistrement des migrants qui arrivent en Italie fonctionne bien. La Suisse a un grand intérêt à ce que cela demeure ainsi. La Suisse doit donc continuer de soutenir l'Italie dans l'accomplissement de ses tâches.
- Si l'Italie devait ne plus pouvoir faire face à ses obligations, la Suisse doit être prête à pouvoir faire face seule à un afflux important de migrants à la frontière, en particulier au sud du pays. Les contrôles de personnes doivent pouvoir être renforcés de manière flexible dans les régions frontalières. Si la situation devait s'aggraver, le Conseil fédéral doit étudier d'autres mesures de soutien. L'Autriche a par exemple pris des dispositions afin de pouvoir au besoin renforcer le contrôle de sa frontière avec l'Italie.
- Nous demandons que le Conseil fédéral s'engage pour une politique d'accueil plus juste en ce qui concerne la répartition des demandeurs d'asile dans le cadre de l'accord de Dublin. Cette répartition doit s'effectuer proportionnellement entre tous les Etats membres de Schengen/Dublin en fonction de la taille de la population de chaque Etat.
- Le PDC réclame depuis longtemps de renforcer l'orientation de l'aide publique au développement sur les problématiques liées à la migration. Cela notamment en renforçant l'aide sur place, c'est-à-dire dans les pays voisins des foyers de crise. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) mène actuellement un programme en Libye visant à aider les ressortissants de pays africains à rentrer de manière volontaire dans leur pays. Le

PDC demande que la Suisse soutienne financièrement ce programme dans le cadre de la coopération internationale. Des moyens doivent également être investis afin que les camps de réfugiés situés en Libye atteignent au moins les standards humanitaires minimaux. La Suisse doit en outre élaborer une stratégie pour l'engagement des moyens destinés à l'aide au développement afin d'offrir aux Etats africains qui connaissent une émigration importante des perspectives économiques, notamment au niveau du marché de l'emploi.

- En matière de renvois de requérants d'asile déboutés, la Suisse doit renforcer sa collaboration avec d'autres Etats, ses voisins en particulier. L'Allemagne procède par exemple à des renvois vers l'Afghanistan. La Suisse a ici encore du chemin à faire, notamment dans la participation aux renvois en communs via Frontex.
- Le PDC réclame depuis longtemps une nouvelle conception du statut des étrangers admis à titre provisoire. La création de plusieurs statuts pourrait participer à mieux réagir aux différentes situations, et de manière plus différenciées.
- Le PDC veut que la responsabilité de l'intégration des réfugiés reconnus et admis provisoirement repose à l'avenir uniquement sur la Confédération. Cela signifie que la Confédération prend en charge tous les coûts relatifs à l'intégration. En contrepartie, la Confédération édicte des règles et directives claires concernant l'intégration des réfugiés reconnus et admis provisoirement à l'égard des cantons chargés de la mise en œuvre. Pour les cantons qui ne respecteraient pas les directives de la Confédération en matière d'intégration ou les mettraient en œuvre de manière partielle, la Confédération peut prévoir des sanctions financières.
- Les réfugiés reconnus et admis provisoirement doivent, s'il apparaît qu'ils resteront en Suisse durablement, être mieux intégrés sur le marché du travail. Cela demande une collaboration plus étroite de la Confédération et des cantons avec l'économie. Le Conseil fédéral doit étudier quelles sont les conditions pour que les réfugiés reconnus et admis provisoirement puissent être intégrés sur le marché du travail, et si cette intégration nécessite d'éventuelles incitations pour l'économie. La Suisse doit prendre exemple sur des pays comme le Canada ou l'Australie, où la collaboration entre l'Etat et l'économie fonctionne de manière plus efficiente.
- Le PDC soutient les efforts pour un échange diplomatique renforcé avec l'Erythrée. Un élément central dans la question érythréenne est la résolution du conflit entre l'Erythrée et l'Ethiopie, celui-ci constituant toujours la justification pour le service national illimité. Le Conseil fédéral doit s'engager de manière plus intensive sur le plan diplomatique pour une solution à ce conflit entre ces deux Etats.
- Le PDC demande au Conseil fédéral d'élaborer une analyse globale des défis à venir en matière d'intégration des réfugiés dans notre société. Celle-ci doit couvrir notamment les coûts pour les institutions sociales, l'aménagement du territoire, l'intégration sur le marché du travail, etc.